

13 Novembre 1957

Monsieur Charles FORD
40, rue des Martyrs
PARIS IX

Mon cher Charles Ford,

C'est avec une stupéfaction sans nom que j'ai parcouru "mon journal" ce matin. Ma première réaction, je ne vous le cache pas, a été de réagir très véhément pour démontrer l'odieux (quand l'histoire du cinéma s'écrit à l'encre rouge), le ridicule de votre article. Puis, je l'ai relu attentivement et je me suis rendu compte qu'il y était fait état de démarches et faits antérieurs au Congrès qui méritaient vérification. J'ai donné quelques coups de téléphone et ceci m'a permis d'apprendre qu'effectivement notre Président de la Commission de la Recherche Historique, Léon Mathot, avait téléphoné en mon absence pour s'étonner que vous n'avez pas reçu une invitation que j'avais moi-même mise sous enveloppe avant de quitter Paris et que par conséquent sa démarche pouvait vous laisser supposer en toute bonne foi que la lettre d'invitation vous avait été envoyée à posteriori. Or; il se trouve que vous faites état dans votre lettre d'une particularité qui ne peut me laisser aucun doute sur la date de l'envoi. Votre lettre était datée du 24 Septembre. De ce fait, il s'agissait de lettres qui furent mises sous pli par moi-même, à mon retour à Paris, le 13 Octobre, et Mathot n'a téléphoné qu'après mon départ pour Antibes, qui doit dater du 16 Octobre.

Si vous aviez reçu une lettre bien datée, j'aurais pu avoir un doute car c'est pour pouvoir m'assurer moi-même qu'aucun historien français ne serait oublié par une secrétaire, que j'ai demandé en quittant Paris, après avoir dicté le texte des convocations, le 24 Septembre qu'aucune invitation pour la France ne parte avant mon retour à Paris prévu pour le 5 Octobre, ce qui donnait pratiquement un mois. Je ne pouvais imaginer qu'après avoir donné un tel ordre au Secrétariat de la F.I.A.F., la dactylo de Figier allait dater les invitations du jour où je les avais dictées.. Si j'avais préféré faire suspendre les invitations des historiens vivant en France! c'est qu'une différence de dix jours me paraissait moins terrible qu'une erreur au départ des invitations que je voulais contrôler.

.../...

Erreurs qui eurent lieu et qui motivèrent une frappe supplémentaire le 15 Octobre; frappe qui fut adressée après mon départ. Mais votre lettre datait du 24 Septembre. Elle fait donc partie de la tranche postée à mon retour. Ces explications, j'espère, vous prouveront, que lorsque vous vous imaginez que vous n'avez été invité que parce que Monsieur Mathot avait téléphoné, c'était inexact.

Vous semblez être très étonné et choqué que l'on vous ait convoqué pour le 2 alors que le Congrès s'ouvrait le 30, et vous y voyez toutes sortes de maléfices; pourtant l'explication est très simple. La Cinémathèque Française avait posé une condition préalable à la tenue du Congrès du B.I.R.H.C.. Cette condition était la suivante :

la Cinémathèque Française ne pouvait accepter qu'il y ait une rencontre du B.I.R.H.C. à Paris sans qu'elle ait la possibilité d'y convier tous les historiens français sans exception. C'est la raison pour laquelle nous exigeames que le Congrès du B.I.R.H.C. se transforme en Congrès de la Recherche Historique Cinématographique et qu'il donne lieu à un colloque auquel seraient associés tous les historiens français.

Revenons en Septembre. La Cinémathèque Française ignorait jusqu'en Aout la date, le lieu du Congrès de la F.I.A.F. dont la convocation n'eut lieu de ce fait qu'à l'extrême fin de Septembre, retardant d'autant l'envoi des invitations parallèles de la réunion du Congrès de la Recherche Historique. C'est ce qui vous explique pourquoi les invitations à l'étranger ne partirent que le 24, et les invitations pour la France, pour les raisons que je vous ai exposées, qu'à mon retour à Paris.

Passons à un autre point. Vous êtes étonné d'avoir appris par un historien, d'un pays de l'autre côté du rideau de fer, l'existence du Congrès. Ceci n'a absolument rien d'étonnant. Il existe dans les pays de l'Est des groupes d'Historiens collaborant aux Archives qui de ce fait, ne pouvaient ignorer que le B.I.R.H.C. tiendrait son Assemblée Constitutive au cours du Congrès de la F.I.A.F., primitivement fixé à Paris. De là, à transformer une Assemblée Générale en Congrès des Historiens, il n'y avait qu'un pas. D'où la confusion et la lettre que vous avez reçue. Ce deuxième point étant réglé, passons au troisième.

D'autre part, la Cinémathèque Française a insisté pour qu'en aucun cas, le Congrès de la Recherche Historique Cinématographique puisse laisser supposer aux Historiens que l'on se substituait à eux pour constituer une association des Historiens de Cinéma, ce qui n'est pas du domaine des Archives. Ce sont évidemment des nuances qui ont pu échapper à l'historien qui vous a parlé d'un Congrès des Historiens. Ce n'était pas un Congrès des Historiens et ce ne devait pas l'être. Car c'était alors, aux yeux de la Cinémathèque, sortir du rôle des Archives. Le but de la réunion était extrêmement clair et simple pour nous et je suis désolé que nos ordres du jour vous aient paru confus.

Primo : avait lieu à Paris, la première Assemblée Générale, donc l'assemblée constitutive du Bureau International de Recherche Historique Cinématographique de la F.I.A.F. qui est un organe de travail qui comportait d'une part les conservateurs des Archives, d'autre part les membres de chaque Commission de Recherche Historique existant et travaillant au sein ou en liaison avec chaque Archive. Par exemple il existe une commission de recherche historique à New York, au Musée d'Art Moderne. Il existe un groupe de recherche historique à Eastman House, un autre à Hollywood. La situation varie dans chaque pays, et pour vous donner une idée, la Commission de la Cinémathèque, constituée par l'Assemblée Générale de 1943 a longtemps ignoré l'existence de Sadoul, jusqu'au jour où, Mr Léon Mathot peut le confirmer, G. Sadoul fit tant de tintamarre au Conseil d'Administration, qu'il fallut accepter son intégration dans la Commission Française, qui omit par ailleurs, de lui donner un poste à son Bureau. Maintenant, la primauté est donnée aux pionniers du cinéma. Par contre, dans d'autres pays, ce sont les historiens et non les pionniers qui dirigent les Commissions de Recherche Historique. Depuis le 28 Septembre 1957, et en prévision du colloque qui devait avoir lieu du 2 au 4 Novembre, la F.I.A.F. décida qu'il y avait lieu d'ajouter à ces deux catégories de membres, une troisième catégorie, celle des historiens désireux d'adhérer à titre individuel et personnel au B.I.R.H.C., et les journées du 3^e et du 4^e furent consacrées à la mise au point du colloque, et au vote d'adjonctions au règlement permettant à tout historien invité au colloque d'adhérer au B.I.R.H.C. s'il le souhaitait. Il était donc normal que conformément au droit, seuls les membres déjà existants du B.I.R.H.C., c'est à dire les Archives et les Commissions nationales soient convoqués pour ces deux journées préliminaires au colloque.

Passons maintenant au 4^eme point. Je viens de vous expliquer comment était constitué le B.I.R.H.C. à la veille du Congrès. Je vais maintenant vous en exposer les buts tels qu'ils ont été approuvés au cours du colloque :

Le B.I.R.H.C. est un organe intérieur chargé, au sein de la F.I.A.F. d'assurer la liaison entre les différentes Commissions nationales de Recherche Historique des Archives d'une part, entre les Archives et les Historiens d'autre part, enfin entre les historiens qui pourraient en faire partie, en vue de faciliter l'accès aux sources par la voie des Archives, la sauvegarde des sources avec les historiens, d'encourager et de faciliter les recherches historiques cinématographiques et d'aider les travaux des historiens. Comme vous le voyez, il s'agit d'un organe qui se veut utile, et qui ne veut rien régenter. Et en aucun cas, qui ne se prétend pas être une association d'historiens.

Ceci vous explique pourquoi il ne nous est pas venu à l'idée d'expliquer qui viendrait au Congrès, puisque cela allait de soi. Il existe des Archives et des Musées du Cinéma dans 45 pays, qui toutes ont des Commissions de Recherche Historique, et tous les membres du B.I.R.H.C.

savaient leur composition. La Cinémathèque Française n'a pas pensé que le problème se posait différemment à partir du moment où l'on convoquait un colloque et où les invités de ce colloque n'étaient pas censés savoir ainsi que vous l'avez fait remarquer ce qu'était et qui faisait partir du B.I.R.H.C.. Or, nous ne nous en étions pas souciés puisque le premier point de l'Ordre du Jour du colloque était l'exposé sur le B.I.R.H.C.

Passons maintenant au cinquième point :

S'il est exact que Monsieur Jerzy Toeplitz est le Président de la F.I.A.F. et il a été réélu cette année à l'unanimité comme a tenu à le souligner le représentant de la Grande Bretagne lors de l'explication sur son vote, le B.I.R.H.C. contrairement à ce que vous croyez n'est pas présidé par Monsieur Toeplitz. De même qu'à la Cinémathèque, la Commission de la Recherche Historique détient ses pouvoirs de l'Assemblée Générale et son bureau est autonome. Son Président est le Professeur Gregor, universellement connu pour ses travaux à la Bibliothèque Nationale de Vienne et par ses ouvrages qui ne s'en tiennent pas à l'Art Cinématographique mais qui lui ont valu une réputation mondiale dans d'autres disciplines : théâtre, musique, art. D'autre part, contrairement à ce que vous affirmez, ce n'est pas Monsieur Toeplitz qui présida le Congrès, mais Monsieur Sales Gomes, fondateur des Archives de Sao Paulo et auteur du Jean Vigo qui est sorti récemment en France. Il fut assisté par Monsieur Morrisson, collaborateur de la Bibliothèque Nationale d'Irlande et dont les recherches sur l'Ecole Primitive Anglaise sont fort appréciées dans les pays anglo-saxons, Vice Président au Congrès, et par Mademoiselle Maria Adriana Prolo, secrétaire Générale du B.I.R.H.C., dont les travaux sur le cinéma muet italien sont bien connus.

Je pense que ceci doit vous rassurer pleinement sur l'orientation d'un colloque dont les résolutions ont été les suivantes :

- 1 - création d'une bibliothèque internationale de microfilms de catalogues, annuaires, corporatifs, publiés dans tous les pays depuis les origines.
- 2 - établissement d'une filmographie internationale.
- 3 - mise au point d'un système de prêt de livres, documents et films sur demande de tout historien qui désire en avoir connaissance.
- 4 - création d'une commission destinée à établir pour le prochain Congrès une fiche filmographique standard valable pour tous les pays.
- 5 - Création d'un bulletin international de la Recherche Historique dont le premier numéro est consacré au pionnier américain T.H. INCE, et dont le second numéro sera consacré à la publication des 38 rapports sur l'histoire des différents cinémas nationaux ayant fait l'objet de lecture et de discussion au Congrès.

Passons maintenant au point qui vous a tellement choqué. Celui de l'ordre du jour de la partie publique de la rencontre du B.I.R.H.C. J'avoue que je ne comprends pas votre indignation. Quelle que soit l'ampleur, la richesse et l'intérêt des histoires générales du cinéma publiées à ce jour, aucune ne peut être considérée comme une histoire universelle pour la bonne raison qu'aucune ne fait état des 4.000 films tournés en Argentine entre 1907 et 1915, pour ne citer que cet exemple. Toutes les histoires du cinéma sont des histoires de ce que nous appelons le grand courant international de l'art cinématographique, axés autour du cinéma

français, américain, italien, scandinave, russe et pour les toutes dernières années d'écoles plus lointaines. Or, je ne vois pas ce qu'il y a d'insultant pour personne à constater qu'il existe et qu'il a existé dans chaque pays une histoire du cinéma national qui, le Congrès nous l'a prouvé, était totalement inconnue pour des pays comme l'Australie, l'Indonésie, l'Iran, l'Argentine et même plus près de nous, pour la Turquie, la Grèce et même l'Irlande.. Ceci n'ote rien ni au prestige, ni à l'éclat ni aux travaux des historiens de l'Histoire Internationale du grand courant général.

Notre but n'était pas de donner des leçons, mais de permettre aux historiens de disposer pour un certain nombre de pays de précis pouvant être utiles; évidemment, ce point de vue cessait d'être valable pour des pays comme la France, où il existe des histoires du cinéma infiniment complètes. Et qu'il me suffise de vous dire qu'il n'y a pas eu de rapport français, pour la bonne raison qu'il était inutile qu'il y en ait un, puisqu'il existe des ouvrages connus de tous. Tous simplement, les historiens étrangers ont posé des questions auxquelles ont répondu les historiens français et étrangers, ainsi que les pionniers français présents au Congrès, comme Madame GUY-BLACHE. Il me reste maintenant un dernier point, où vraiment, j'avoue ne rien comprendre, et je me demande quel a pu être votre informateur, où êtes vous allé pêcher cette ridicule histoire de marxisme? La F.I.A.F. a d'autres chats à fouetter que de s'occuper de politique. Son Bureau International de la Recherche Historique a d'autres chats à fouetter que de s'occuper d'autre chose que d'histoire objective. Or il existe une histoire objective, c'est celle des dates et des faits. Michelet, Gaxotte ou K.Marx ont leur point de vue sur l'histoire de la Révolution Française, mais ils sont tous d'accord dans leurs livres sur un certain nombre de points : la prise de la Bastille date du 14 Juillet 1789. Cela c'est un fait, une date, cela, c'est l'histoire objective. Le 11 Novembre 1918, on a signé l'armistice; le 12 Novembre 1957, notre ami Arlaud a publié dans "Combat" la critique des "Fanatiques"; et, si je ne me trompe pas, le tournage de "Sous les Toits de Paris" a commencé en 1929 et pas en 1930, ce qui est très important. Le B.I.R.H.C. n'a pas d'autre objet. Etablir des filmographies, des fiches, des microfilms, des recherches destinées à faciliter le travail des historiens et à établir l'histoire objective. Il n'a jamais été question de rien d'autre dans ce Congrès, et si certains rapports nationaux ont donné lieu à de nombreuses questions, elles ont toujours été de cet ordre, à savoir, par exemple s'il y avait 2, 3, 4 ou un benshi, dans les cinémas japonais, si les cinéastes allemands avaient pu voir les films américains entre 1917 et 1918, si c'était bien un opérateur français qui avait filmé pour Lumière dans tel pays, ou si c'était un opérateur local. Nous y avons appris que le premier film espagnol fut une sortie de messe, que le cinéma fut utilisé au Brésil à des fins électorales avant 1900, que Lubitsch avait vu "Madame Tallien" avant de tourner "Madame Dubarry", que l'Australie avait produit en 1918 un film considéré comme égalant les films américains nous y avons appris que les raisons pour lesquelles Thomas H. Ince n'avait pas la renommée aux Etats Unis qu'il a en Europe, c'est uniquement pour les mêmes motifs qu'Edgar Poe est estimé en France beaucoup plus qu'il ne l'est aux U.S.A. Nous y avons appris qu'on avait tourné en Irlande

un film de résistance pendant la guerre civile, que Maïakovsky avait joué un rôle énorme et inconnu de nous dans le cinéma soviétique des années 20, rôle comparable à celui de Prévert dans les années 30 en France. Nous savons maintenant la différence qu'il existe entre l'Ecole de Bombay et l'Ecole de Calcutta entre 1909 et 1912, etc...

Tout ceci a été sténotypé et enregistré sur magnétophone, et je me tiens à votre disposition pour vous démontrer, preuves en main, combien l'intervention de ce jeune historien de l'autre côté du rideau de fer, et votre connaissance du livre de Toeplitz que je n'ai pas lu, ne connaissant pas un mot de polonais, vous a aiguillé sur une piste qui n'a jamais été la nôtre.

Pourquoi diable, au lieu de vous offenser, n'avez vous pas décroché le téléphone et ne m'avez vous pas appelé ? Je pensais que notre communauté de jugement sur tant de points critiques, en ce qui concerne les histoires de cinéma, aurait dû vous faire comprendre que le Congrès n'était pas destiné au lancement d'un sputnik, mais uniquement à ouvrir les trésors des Archives aux recherches des historiens et à profiter de la présence dans une même salle d'historiens aussi éminents que Messrs Cuenca, Brusendorf, Lamprecht ou Lake, pour avoir des échanges de vues fructueux.

Evidemment, tout ce malentendu ne serait pas arrivé si le Congrès n'avait pas souffert d'un certain flottement dans l'organisation qui a lieu dans tout congrès nouveau et sans précédent, et ne bénéficiant pas de fonds considérables. Peut-être même cela ne serait il pas arrivé si j'avais pu surveiller d'un peu plus près, au titre de la Cinémathèque Française, le Secrétariat du B.I.R.H.C. dont les collaborateurs tout nouveaux n'avaient pas été rodés. Mais malheureusement, j'avais des tâches plus impérieuses.

Je vous prie mon cher Charles Ford de bien vouloir recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Henri LANGLOIS